

Association

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement 2012

(adhésion valable du 01 janvier au 31 décembre)

à renvoyer à l'adresse HARMONICAS DE FRANCE FEDERATION 5 rue Alexandre Fleming
(accompagné des chèques à l'ordre de HARMONICAS DE FRANCE FEDERATION) 66000 PERPIGNAN

Cotisations
2012

Nom de l'association:
Adresse du Siège social:

35,00 €
25,00 €
25,00 €
25,00 €
25,00 €

L'association, pour que ses adhérents puissent bénéficier du tarif préférentiel, doit **obligatoirement souscrire un abonnement à taux plein à son nom**. Ses adhérents bénéficieront alors comme elle, des services de H2F, et en particulier recevront à leur domicile le magazine et toutes communications de H2F, sans que H2F se substitue à l'association, relais de l'adhésion, dans ses autres activités. **Il suffit qu'il y ait au moins 3 adhésions à H2F (+ adhésion de l'association) pour bénéficier de ce tarif préférentiel.**

NOM, PRENOM :	
ADRESSE : Rue:	TEL:
C.P.: Ville:	COURRIEL (mail) :
ANNEE DE NAISSANCE:	Harmonicas pratiqués (entourez-les): diatonique chromatique chord basse tremolo
Chèque de 25€ à l'ordre de H2F A le	Signature:

NOM, PRENOM :	
ADRESSE : Rue:	TEL:
C.P.: Ville:	COURRIEL (mail) :
ANNEE DE NAISSANCE:	Harmonicas pratiqués (entourez-les): diatonique chromatique chord basse tremolo
Chèque de 25€ à l'ordre de H2F A le	Signature:

NOM, PRENOM :	
ADRESSE : Rue:	TEL:
C.P.: Ville:	COURRIEL (mail) :
ANNEE DE NAISSANCE:	Harmonicas pratiqués (entourez-les): diatonique chromatique chord basse tremolo
Chèque de 25€ à l'ordre de H2F A le	Signature: